

Syndicat étudiant du cégep Marie-Victorin
7000, rue Marie-Victorin, local E-017
Montréal, Québec
H1G 2J6
Téléphone : 514-325-0150, poste 2427
Télécopieur : 514-328-3815

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale

Tenue au siège social, le 8 mai 2019

Ordre du jour

- 0. Ouverture
- 1. Procédure
 - 1.1 Animation et secrétariat
 - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Adoption du dernier PV
- 2. Élections
- 3. Mandats
- 4. Budget prévisionnel 2019-2020
- 5. Varia
- 6. Levée

0. Ouverture

Marie-Maude propose l'*ouverture de l'assemblée*

Maxime appuie

Adopté à l'unanimité

1. Procédures

1.1 Animation et secrétariat

Marie-Maude propose *Nicolas Longtin-Martel comme secrétaire et Adam Pétrin comme animateur*

Maxime appuie

Adopté à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maxime propose l'*adoption de l'ordre du jour suivant* :

- 0. Ouverture
- 1. Procédure
 - 1.1 Animation et secrétariat

- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du dernier PV
2. Élections
3. Mandats
4. Budget prévisionnel 2019-2020
5. Varia
6. Levée

Gabrielle Perron appuie

Adopté à l'unanimité

1.3 Adoption du dernier procès-verbal

Maxime propose l'*adoption du dernier procès-verbal du 20 février 2019*

Gabrielle Perron appuie

Adopté à l'unanimité

2. Élections

Délégué à la coordination : Kim (Maxime appuie)

Adopté à l'unanimité

Déléguée aux affaires internes : Isabelle Grondin-Hernandez (Maxime appuie)

Adopté à majorité

Déléguée aux affaires externes : Marianne Bélisle (Maxime appuie)

Adopté à l'unanimité

Déléguée aux affaires externes : Faye (Maxime appuie)

Adopté à l'unanimité

Déléguée à la pédagogie : Gabrielle Perron (Maxime appuie)

Adopté à l'unanimité

Déléguée à la pédagogie : Éliane Cordeau (Gabrielle appuie)

Adopté à l'unanimité

Déléguée à la pédagogie : Cynthia (Nathan appuie)

Adopté à l'unanimité

Délégué à l'information : Nathan Arredondo (Gabrielle appuie)

Adopté à l'unanimité

Déléguée adjointe à la vie étudiante : Myriam El-Agha (Nathan appuie)

Adopté à l'unanimité

Délégué-e à la trésorerie :

Personne ne s'est présenté pour ce poste

Délégué-e à la formation continue :

Personne ne s'est présenté pour ce poste

Déléguée à la mobilisation : Ashley Charles (Gabrielle Perron appuie)

Adopté à l'unanimité

3. Mandats

Éliane propose un dépôt d'avis de motion:

Que le comité environnement devienne un comité statutaire à l'article 58 du SECMV.

Gabrielle propose un dépôt d'avis de motion:

Que le SECMV verse 1,50 par étudiant.e de la cotisation à l'Exil. (Au lieu de 1,25\$)

Nathan propose un dépôt d'avis de motion:

Qu'on inclut la protection de la planète et de la lutte aux changements climatiques dans les principes du SECMV.

Mélissa propose un dépôt d'avis de motion:

Que le comité social des sciences humaines devienne un comité statutaire à l'article 58 du SECMV.

Marie-Maude propose un dépôt d'avis de motion:

Que le SECMV remplace l'Annexe A. Code de procédures par l'Annexe A. Code Véronneau

Marie-Maude propose un dépôt d'avis de motion:

Que le SECMV retire dans l'article 52 le comité statutaire Comité unitaire sur le travail étudiant (CUTE-MV)

Marie-Maude propose :

CONSIDÉRANT QUE qu'un des rôles du SECMV est d'appuyer et de soutenir les luttes dans les quartiers environnant;

CONSIDÉRANT QUE la Régie du logement s'est détournée de sa mission sociale;

CONSIDÉRANT QUE la Régie est devenue une agence de recouvrement de loyer et expulse massivement les locataires;

CONSIDÉRANT QUE la Régie met en péril le parc de logements locatifs et le droit au maintien dans les lieux des locataires;

CONSIDÉRANT QUE la Régie est de plus en plus inaccessible (fermeture de bureaux, augmentation constante des frais d'ouverture de dossier, procédures complexes, manque d'assistance des juges);

CONSIDÉRANT QUE la Régie entend les causes dans des délais inacceptables, allant souvent au-delà de la durée d'un bail;

Que le SECMV appuie les revendications du RCLALQ (Regroupement des comités de logements et associations des locataires) :

- ***Que la Régie cesse l'expulsion massive de locataires pour non-paiement de loyer en favorisant des solutions alternatives (entente de paiement);***
- ***Que la Régie assure réellement la protection du parc de logements locatifs et du droit au maintien dans les lieux des locataires;***
- ***Que la Régie contrôle véritablement les loyers;***
- ***Que les causes urgentes soient entendues dans un délai de 72 heures et que toute autre cause soit entendue par ordre d'ouverture dans un délai maximum de trois mois;***
- ***Que les services de la Régie soient gratuits et facilement accessibles partout au Québec;***
- ***Que le service d'information de la Régie soit adapté à la vulnérabilité des ménages locataires (pauvreté, violence, santé mentale, analphabétisme, etc.);***
- ***Que la Régie donne pleine assistance aux locataires et que les juges facilitent la compréhension des procédures.***

Maxime appuie.

Demande de vote

Adopté à majorité

4. Budget prévisionnel 2019-2020

Aryane propose :

Considérant l'état critique du climat et considérant notre impact potentiel et notre devoir en tant qu'institution éducative.

Que le SECMV crée un poste budgétaire pour le comité environnement avec un montant de 10 000\$ prélevé du poste budgétaire des comités

Gabrielle appuie

Demande de vote

Adopté à majorité

Gurleen propose que :

Que le comité groupe monde en science humaine reçoive 1000\$ du budget pour stage immersion culturelle au Sénégal en automne 2019

Felipe appuie

Demande de vote

12 pour

16 contre

13 abstention

Rejeté à majorité

Marie-Maude propose :

Les prévisions financières 2019-2020 telles que présentées

Adopté à l'unanimité

Éliane propose :

Qu'un prêt de 3328,53\$ soit accordé au café Exil pour une machine à barbotine.

Gabrielle P. appuie

Maxime amende :

Que le prêt soit remboursé en deux ans à hauteur de 1750\$ par année.

Nathan appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Proposition principale adoptée à l'unanimité

La proposition se lit maintenant comme suit :

Qu'un prêt de 3328,53\$ soit accordé au café Exil pour une machine à barbotine. Que le prêt soit remboursé en deux ans à hauteur de 1750\$ par année.

5. Varia

6. Levée

Kevin Gemme propose *la levée*